

## ÉDITO

“ Dans la continuité des Allées Jean Jaurès, Montrouge poursuit la transformation de l'espace public dans le secteur Marne – Pelletan – Bert – Verdier. Aujourd'hui très minéral, votre quartier sera demain plus vert, plus frais, avec plus d'espaces végétalisés pour lutter contre la chaleur et rendre votre quotidien plus agréable.

Les rues seront réaménagées pour que piétons, cyclistes, deux roues motorisées et voitures puissent mieux partager l'espace, en toute sécurité et dans un cadre apaisé. Les commerces que vous aimez seront renforcés, et de nouvelles boutiques viendront animer le quartier. Au cœur de ce projet un nouvel espace public ouvert et végétalisé trouvera sa place au niveau du 80 avenue Verdier.

Ce projet, conçu avec vous, habitants du quartier, et porté par Vallée Sud-Grand Paris à la demande de la Ville de Montrouge, contribuera à rendre votre ville plus belle, plus verte et plus agréable à vivre. Il s'inscrit aussi dans un ensemble plus large avec notamment le renouvellement urbain de l'îlot Marne-Brossolette et la requalification de l'avenue Pierre Brossolette, menée par le Département des Hauts-de-Seine. ”



Étienne Lengereau,  
Maire de  
Montrouge



Carl Segaud,  
Président de  
Vallée Sud  
Grand Paris

Un nouvel espace public  
végétalisé !  
la place Paul Bert



## Objectifs :

APAISER la circulation  
et favoriser les  
MOBILITÉS ACTIVES

Augmenter la surface  
D'ESPACES VERTS  
et lutter contre les  
ÎLOTS DE CHALEUR

ANIMER et SÉCURISER  
le secteur



## Les étapes du projet

**Mars-avril 2023 :**  
consultation des riverains  
à l'échelle du quartier

**Mai 2023 :** réunion publique  
de présentation des  
résultats de la consultation  
et des projets avoisinants

**Avril 2024 :** réunion  
publique de présentation  
du projet de requalification  
du secteur Marne – Pelletan  
– Bert – Verdier

**Mai > 7 juin 2024 :**  
concertation des riverains  
à l'échelle du quartier

**Printemps 2026 :** début des  
travaux rue Camille Pelletan,  
rue Paul Bert et place Paul  
Bert (pour 16 mois environ)

**Automne 2027 :** début des  
travaux avenue Verdier  
(12 mois environ)

## DE NOUVEAUX ESPACES PUBLICS VÉGÉTALISÉS

Pour chaque rue du projet,  
Vallée Sud Grand Paris a étudié  
chaque emplacement possible  
pour planter de nouveaux arbres  
et massifs.

980 m<sup>2</sup>

de surface désimperméabilisée,  
contre 280m<sup>2</sup> aujourd'hui.



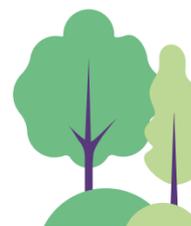
## De nouvelles ambiances paysagères

L'ambiance urbaine et paysagère  
reposera sur trois piliers :

- la **plantation d'essences adaptées** en termes d'arrosage, d'entretien, de saisonnalité du feuillage et de la floraison limitant les débordements sur les voies cyclables et piétonnes ;
- le **maintien d'un maximum d'arbres existants**, grâce à l'utilisation de dalles perforées, qui facilitent l'infiltration de l'eau ;
- la **bonne visibilité des enseignes commerciales**.

+77 nouveaux  
arbres

le diagnostic phytosanitaire  
a fait apparaître la nécessité  
de remplacer certains arbres.



Au-delà de l'aspect esthétique,  
ces nouveaux espaces végétalisés  
contribueront à lutter contre les îlots  
de chaleur et désimperméabiliser  
les sols. Ils s'inscrivent dans la trame  
verte de notre ville et dans notre  
ambition de redonner sa place  
à la nature en ville, partout  
où c'est possible. ”

## Créer une strate végétale basse

Dans les rues Paul Bert, Verdier  
et Camille Pelletan, une strate végétale  
basse viendra compléter le patrimoine  
végétal existant.

Gwénola Rabier,  
Maire-adjointe  
à la Transition écologique  
et à la Biodiversité urbaine



+ d'infos  
92120.fr



Suivez-nous sur :



Ville de Montrouge  
43, avenue de la République  
92 121 Montrouge CEDEX  
Tél. : 01 46 12 75 08  
Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h30

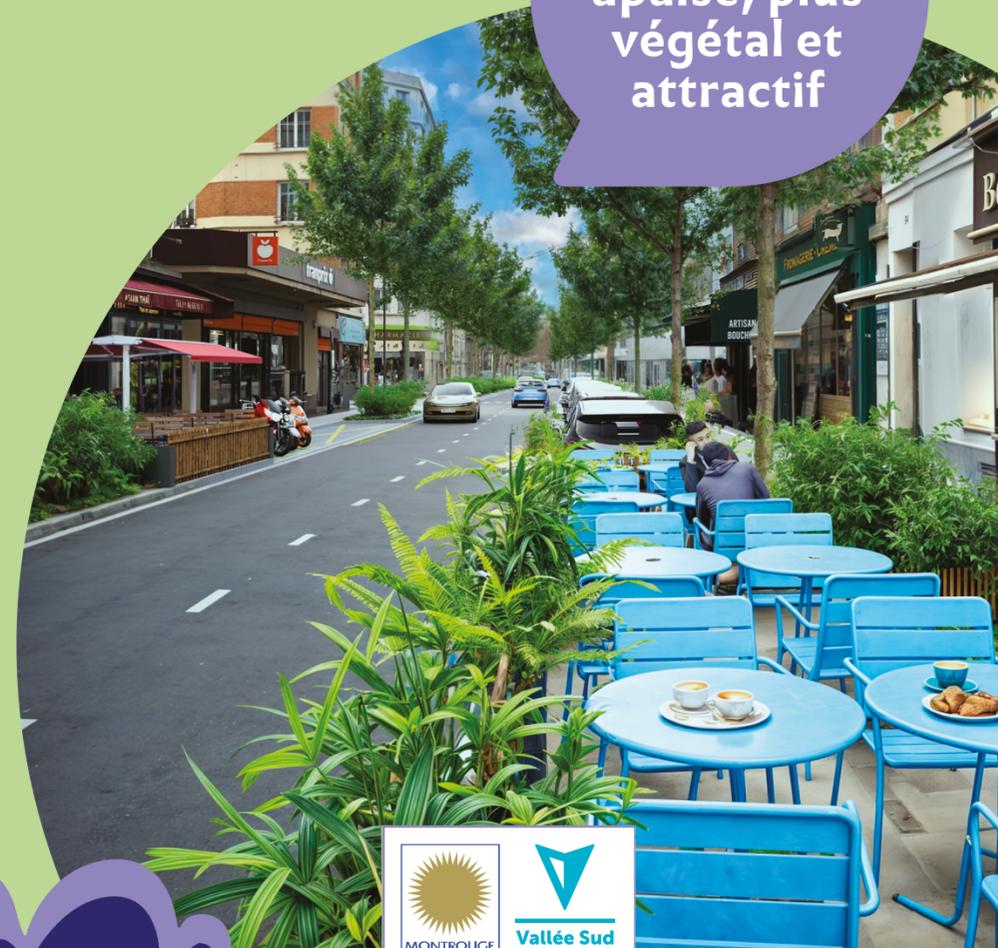
MONTRouGE, VILLE FERTILE

# Quartier Jean-Jaurès

MARNE - PELLETAN - BERT - VERDIER SE RENOUVELLENT

## Découvrez le projet !

Un quartier  
apaisé, plus  
végétal et  
attractif



# LA NOUVELLE PLACE PAUL BERT : PLACE AU VERT ET À L'ANIMATION !



À l'angle de l'avenue Verdier et de la rue Paul Bert, un immeuble va être démoli pour laisser place à un nouvel espace public piéton, végétal et animé : la place Paul Bert dans le prolongement direct de la place Jean Jaurès.

**Près de la moitié des 1 200 m<sup>2</sup> de cette nouvelle place seront végétalisés, intégrant des massifs végétalisés et 42 arbres de petite, moyenne et grande hauteur.**

Les trottoirs bénéficieront d'un dallage en pierre calcaire, à l'image des Allées Jean Jaurès, tandis que les sentiers du square seront réalisés en gravier stabilisé. De quoi offrir aux passants comme aux riverains un espace de détente, mais aussi de fraîcheur en période estivale.

**La nouvelle place sera animée :** les restaurants et commerçants pourront installer leurs terrasses. En cœur de place, d'autres animations seront possibles : jeux de boules, boîte à livres, kiosque...



**Pour l'ensemble du projet, l'éclairage urbain LED a été pensé pour sécuriser les lieux de nuit tout en limitant les nuisances lumineuses pour les riverains. En journée, les Montrougiens trouveront ici un espace public plus agréable et animé.**

**Marie-Sophie Lesueur**, Maire-adjointe à la Citoyenneté, la Tranquillité résidentielle, à la Propreté et de la Vie des quartiers.



**La place Paul Bert va conforter l'animation commerçante de tout le quartier, où de nouvelles enseignes ont déjà fait le choix de s'installer.**

**Patrice Carré**, Maire-adjoint au Commerce, à l'Artisanat et aux accueils de Tourisme.

# DES RUES RÉNOVÉES, APAISÉES ET ADAPTÉES AUX MOBILITÉS DOUCES

Dans toutes les rues, de nouveaux revêtements au sol viendront rendre l'espace public plus qualitatif. Le béton désactivé de couleur claire viendra limiter les effets de la chaleur sur les trottoirs. Autour des stationnements, le trottoir sera de pavé granit et présentera des joints végétalisés. Place Paul Bert, le dallage calcaire viendra rappeler l'ambiance des Allées Jean Jaurès.

## Avenue Verdier

entre l'avenue Brossolette et l'avenue Jean Jaurès

- L'avenue Verdier conservera son double-sens automobile.
- Au niveau de la future place Paul Bert, un plateau ralentisseur sera installé pour apaiser la circulation.
- Des massifs plantés viendront remplacer une partie des places de stationnement pour offrir plus de nature en ville, embellissant les devantures commerçantes.
- La largeur de voirie sera harmonisée à 5,5 mètres.
- Du stationnement vélo et moto sera ajouté. L'arrêt du Montbus sera conservé et matérialisé.



## Rue Camille Pelletan

- Une bande végétale viendra remplacer une partie des places de stationnement pour offrir plus de nature en ville.
- La bande cyclable en contre-sens sera mieux identifiée, grâce à un revêtement de couleur différente du reste de la voirie.
- Des stationnements vélos et motos seront ajoutés.
- La rue est également mise aux normes en vigueur concernant la sécurité incendie.



**Sur chaque espace public du projet, nous avons pour objectifs d'apaiser les circulations pour faciliter les mobilités actives, mais aussi d'animer et de sécuriser le secteur.**

**Paul-André Mouly**, Maire-adjoint aux Mobilités, à la Voirie, au Stationnement et au Partage de l'espace public.



## Rue Paul Bert

- La rue pourrait devenir piétonne uniquement entre Verdier et Pelletan toute en restant accessible en voiture pour les riverains grâce à un système de bornes escamotables (étude en cours)
- Les trottoirs seront agrandis côté impair et les pieds d'arbres seront végétalisés de l'autre côté.
- La bande cyclable en contre-sens sera identifiée, grâce à un revêtement de couleur différente du reste de la voirie.
- La rue sera également mise aux normes en vigueur concernant la sécurité incendie.



Découvrez le détail du projet pour chaque rue en scannant ce code

## Avenue de la Marne

entre la rue Camille Pelletan et Verdier

- L'avenue de la Marne conservera son double-sens automobile. Le nombre de places de stationnement voiture sera maintenu.
- Une piste cyclable bidirectionnelle sera aménagée tout le long de l'avenue (Verdier > Brossolette).
- Du stationnement vélo et moto sera ajouté.
- Les largeurs des trottoirs seront rééquilibrées à 1,7 mètre.

